

« ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ACTIONS EDUCATIVES »
- ACCOMPAGNEMENT ET PROTECTION DE PERSONNES, ENFANTS OU ADULTES, EN DIFFICULTE
EDUCATIVE, FAMILIALE ET/OU SOCIALE -

Recrute pour son service Famille et Protection de l'Enfance et de la Jeunesse – Activité AER :

1 TRAVAILLEUR SOCIAL (H/F)

à pourvoir de suite
Poste en CDD à temps plein
Durée 15 jours (remplacement arrêt maladie)
C.C.N.T. 66

Présentation de l'association :

L'Association Départementales d'Actions Educatives (ADAE) est une association loi 1901 fondée en 1955. En véritable partenaire dans le champ de l'Action Sociale, elle a pour but le soutien et l'accompagnement d'enfants, de familles et d'adultes en difficulté sociale.

L'ADAE 62, dont le siège est situé à ARRAS, compte aujourd'hui 220 salariés environ répartis sur 6 sites qui couvrent l'ensemble du territoire du Pas-de-Calais (Arras, Lens, Béthune, Longuenesse, Hénin-Beaumont, St Martin-Les-Boulogne ainsi qu'un lieu de permanence à Calais).

Ses actions couvrent 3 axes: le secteur de la famille et protection de l'enfance, la protection juridique des majeurs et la protection judiciaire de la jeunesse.

Nous vous invitons à consulter notre vidéo de présentation sur notre site Internet www.adae62-siege.asso.fr.

Poste éducatif AEMO et AER

Profil

Titulaire d'un diplôme de niveau III : Assistant de service social, éducateur spécialisé, Conseiller en Economie Sociale et Familiale, Educateur Jeunes Enfants (sous réserve de dérogation). Diplômes reconnus par l'Etat. Expérience en Protection de l'Enfance souhaitée – Maitrise de l'outil informatique
Titulaire du permis de conduire valide.

Mission générale

Le travailleur social exerce sa mission dans le champ de l'action éducative et assure l'accompagnement socio-éducatif des familles, en se référant au projet associatif dans le cadre de la Protection de l'Enfance.

Missions spécifiques en lien avec l'activité AER

Le dispositif implique des interventions soutenues auprès de l'enfant et/ou de sa famille, sur la base de visites à domicile très régulières, des supports variés, ainsi que toutes formes d'actions permettant de répondre à des problématiques ciblées.

La durée d'intervention auprès du mineur et de sa famille est fixée à 6 mois renouvelables 1 fois.

Pour ces postes, les horaires de travail seront compris dans une plage de 7 h à 21 h avec des astreintes 24h/24h, les week-ends et jours fériés.

Contact

Adresser lettre de motivation, CV et copie de l'agrément par mail à :

Monsieur DEWEINE – Directeur de Service -

vincent.deweine@adae62.fr